

Merci à vous tous d'avoir pris le temps d'un déplacement en cette période très chargée pour un premier temps de rencontre avec Madame Geneviève Verdagner, votre future déléguée de tutelle.

Autorités de tutelle, assistants d'instruction et conseil de tutelle avons souhaité ce temps, pour plusieurs raisons : faire connaissance bien sûr, vivre un temps convivial ensemble mais aussi vous faire part d'une autre manière de travailler qui ne se veut pas en rupture avec la manière dont Monsieur Jean Marc Kusnir a exercé sa charge, mais qui est le fruit de nos travaux communs ces derniers mois notamment lors du séminaire du conseil de tutelle d'avril.

- Nous avons fait le choix de **renforcer votre participation à l'animation du réseau avec votre délégué de tutelle par une réunion trimestrielle des chefs d'établissement**. En effet, c'est de vous que dépend la mise en oeuvre du projet missionnaire de l'école catholique dont la tutelle est garante. Le statut nous dit en effet :

art. 181 La tutelle...veille particulièrement à ce que les responsables, en particulier le chef d'établissement et l'organisme de gestion, s'inscrivent dans cette mission reçue de l'Église, et à ce que toute leur activité trouve sa source dans l'Évangile reçu dans la Tradition de l'Église et dans la conception chrétienne de l'homme qui en est l'expression.

La tutelle est au service de la croissance des personnes et des établissements, qu'elle appelle à une liberté créative dans la fidélité à la mission reçue.

art. 182 L'autorité de tutelle encourage la vitalité de la communauté éducative en prêtant attention au climat relationnel de l'établissement, à ses capacités d'innovation pédagogique, éducative et pastorale, à la participation de tous à la mise en oeuvre du projet éducatif.

.....Les autorités de tutelle congréganistes se réfèrent au charisme de leur fondateur et à leur tradition éducative.

Ces extraits nous situent juste à l'articulation entre votre mission et celle de Madame Verdagner, le champ est vaste mais laisse une large place aux initiatives et projets dans tous les domaines et nous vous faisons confiance pour être créatifs. Nos deux Instituts religieux sont riches de toute une tradition éducative et veulent continuer aujourd'hui avec vous à l'approfondir et l'enrichir.

- Nous avons fait le choix de **remanier le conseil de tutelle tant dans son fonctionnement que dans sa composition**, il se réunira **tous les deux mois** et sera **structuré selon notre tradition marianiste** de « management » que sont les 3 offices qui en fait permettent de prendre en compte toutes les dimensions de la vie : dimensions pastorales, éducatives et économiques.

Madame Verdagner, de part son parcours professionnelle nous a semblé répondre à ce que nous souhaitons développer, renouveler et approfondir. Elle se présentera à vous dans quelques instants mais je souligne **quelques unes des compétences qu'elle va mettre au service de notre réseau scolaire** : élaboration et mise en oeuvre de projets, management d'équipe, mise en réseau, conception et animation de module de formation, soutien et accompagnement de laïcs en responsabilité..... Certes, elle ne connaît pas le métier de chef d'établissement mais, avec vous, elle va le découvrir, elle aura besoin de vous pour prendre sa place et vous aurez besoin les uns des autres pour faire face aux difficultés et aux imprévus de votre charge.

Soyez sûr de l'accompagnement fraternelle et priant de chacune de nos communautés qui suivent avec beaucoup d'intérêt la vie des établissements et se réjouissent de voir les enfants et les jeunes s'y épanouir.